

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**Réunion de Conseil d'Administration du 14/12/11 à 18H30**  
**Salle de Réunion du Siège communautaire à Ocquerre**  
**Compte-rendu**

ETAIENT PRESENTS

VINCENT CARRE, ANNICK CROIZETTE, HENRY DEHACQ, PASCALE ETRONNIER, MICHEL FOUCHAULT, CHANTAL GIRAUD, FRANCOISE KRAMCZYK, ISABELLE KRAUSCH, VIVIANNE LARTIGUE, LAURENCE LEROUX et ANNAMARIA SCANCAR.

ABSENTS et AYANT DONNE POUVOIR :

MICHELE GLOAGUEN à ISABELLE KRAUSCH et GUY MICHAUX à MICHEL FOUCHAULT.

ABSENTS Mesdames et Monsieur :

CHRISTINE JAVERI, CHRISTINE LASSIEGE, CELINE MARTIN, STEPHANE RIBEIRO, VALERIE SOULIER et LAURENCE WAGNER.

Assistait à la réunion :

Michel DUCHESNE, Directeur du C.I.A.S. du Pays de l'Ourcq.

M. FOUCHAULT remercie les délégués présents.

Il informe que Mesdames Marie-Agnès FAYE et Nicole PAPELARD ont donné leur démission de leur fonction d'administratrice du C.I.A.S..

Il est procédé à l'appel. 11 membres sont à ce moment présents.

M. FOUCHAULT ouvre la séance et propose d'élire M. Vincent CARRÉ comme secrétaire de séance.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.***

Il invite M. DUCHESNE à donner lecture du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil d'Administration du C.I.A.S. du 26 octobre 2011.

Aucune remarque n'étant formulée, il propose au Conseil d'adopter le compte-rendu de la réunion du 26 octobre dernier.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.***

### ● **Cadence d'amortissement de biens immobilisés**

M. FOUCHAULT rappelle que le Conseil d'Administration du C.I.A.S., dans le cadre de la réglementation comptable, a validé le 6 avril dernier un régime de cadence d'amortissement de certains biens immobilisés à l'actif du C.I.A.S..

Suite à des changements concernant les immobilisations incorporelles, il propose au Conseil d'ajouter les cadences d'amortissement suivantes pour le budget du C.I.A.S. (M 14) :

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Subventions d'équipement moins de 5.000 € : 1 an
- Subventions d'équipement autres : 3 ans

M. FOUCHAULT invite le Conseil à se prononcer sur ces ajouts.

*Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.*

### ● **Création d'un poste d'Educateur principal de Jeunes Enfants à Temps Non Complet de Référent famille**

M. FOUCHAULT rappelle que lors de la précédente réunion du Conseil d'Administration, un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps non complet avait été créé.

L'agent concerné, faisant l'objet d'un avancement de grade au Pays de l'Ourcq, M. FOUCHAULT propose de créer un poste d'Éducateur principal de Jeunes Enfants à temps non complet de Référent famille pour 30,25 heures hebdomadaires annualisées afin de le nommer (par voie de mutation) sur ce nouveau grade.

M. FOUCHAULT invite le Conseil d'Administration à se prononcer.

*Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.*

### ● **Contrat d'assurance des risques statutaires : adhésion du C.I.A.S. à la prochaine procédure lancée par le Centre de Gestion de Seine-et-Marne**

M. FOUCHAULT propose que compte tenu de l'échéance du contrat de groupe du Centre de Gestion s'agissant de l'assurance-risques statutaires, le C.I.A.S adhère à la nouvelle consultation lancée par le Centre de Gestion. Il précise que cette décision offre l'opportunité, après la procédure, d'adhérer effectivement ou non au contrat proposé à partir de 2013.

Il ajoute que cette décision devra s'accompagner de la résiliation du contrat en cours souscrit en 2010 auprès de la S.M.A.C.L., ce dernier moins protecteur au niveau statutaire.

M. FOUCHAULT propose alors, compte tenu de l'échéance du contrat de groupe du Centre de Gestion, de participer à la nouvelle consultation lancée par le Centre de Gestion et invite le Conseil d'Administration à l'autoriser à signer toute pièce relative à la participation du C.I.A.S. à cette procédure, sans s'engager sur une possible adhésion au futur contrat.

*Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.*

### ● **Convention de mise à disposition de salles communales dans le cadre des activités itinérantes du C.I.A.S. : autorisation donnée au Président de signer cette convention avec chaque commune concernée**

M. FOUCHAULT informe des difficultés relatives au coût de nettoyage et de chauffage à la charge des Communes ainsi que d'indisponibilités de salles dans le cadre de la mise en place des activités de proximité initiées par le C.I.A.S. dans les salles communales.

Dans ce contexte et s'inspirant de la convention passée entre la Communauté de communes et les Communes, il propose la mise en place d'une convention favorisant l'usage de salles communales, le C.I.A.S. assumant l'équipement et l'animation, et la COMMUNE mettant gracieusement ces locaux à disposition.

M. FOUCHAULT invite, M. DUCHESNE à faire lecture du projet de convention, précisant les modalités de cette mise à disposition, ainsi que les obligations des parties.

M. FOUCHAULT propose que le montant d'indemnisation soit identique à celui mis en place entre la Communauté

de communes et les Communes, soit 50 € pour une demi-journée d'utilisation et invite ensuite le Conseil d'Administration à l'autoriser à signer cette convention.

L. LEROUX s'interroge sur la pertinence d'une indemnité versée aux Communes pour l'utilisation de salles et évoque la difficulté pour la Commune d'Etrépilly de trouver du personnel de ménage ponctuellement pour assurer le ménage des salles mises à disposition.

M. DUCHESNE signale que, dans le cadre des ateliers d'éveil itinérants, l'équipe de la Maison des Enfants trouve régulièrement des salles communales qui ne sont chauffées nettoyées.

M. FOUCAULT précise que, cette convention doit permettre, de sensibiliser les Communes pour un accueil des familles avec enfants dans les locaux et ce, dans les meilleures conditions (propreté et température ambiante), la participation du C.I.A.S. au coût d'entretien et aux fluides étant assurée par le versement d'une indemnité.

Concernant l'entretien, il propose d'informer les Communes des possibilités qu'offre l'association intermédiaire la CARED en matière de personnel.

M. FOUCAULT, propose dans un premier temps et ce, afin d'observer les premiers résultats, que cette convention soit passée pour une durée d'un an renouvelable.

Il invite alors le Conseil à l'autoriser à signer la convention avec chaque Commune concernée.

*Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.*

## Informations et questions diverses

### ● Démissions de membres nommés du Conseil d'Administration

M. FOUCAULT rappelle que Mesdames Marie-Agnès FAYE et Mme Nicole PAPELARD, respectivement de l'Association AFTAM en qualité de représentant des associations des personnes handicapées et de l'association Main dans la Main en qualité de personne qualifiée représentant les familles, ont donné leur démission de leur fonction d'administratrice du C.I.A.S..

Il informe le Conseil d'Administration qu'il souhaite proposer à Mesdames Aline VELLY et Valérie LEMOIGN de succéder aux démissionnaires.

### ● Commissions thématiques consultatives

M. FOUCAULT rappelle qu'au mois d'octobre, faute de réponses suffisantes, il avait souhaité que soit recontactés les Communes et C.C.A.S., afin d'inviter des acteurs communaux à participer à l'une des quatre commissions thématiques consultatives. Il informe qu'à ce jour quatorze communes ou C.C.A.S. ont répondu et que treize d'entre elles ont présenté des noms de participants .

Il propose par conséquent que soit mise en place prochainement une réunion de lancement des Commissions permettant de présenter le C.I.A.S., l'objet des quatre Commissions et les modalités de fonctionnement.

### ● Accueil des stagiaires 2011

A l'aide d'un tableau récapitulatif, M. FOUCAULT informe que la Maison des Enfants a accueilli 6 stagiaires en 2011 sur les 30 demandes reçues.

L'ordre du jour étant épuisé, M. FOUCAULT lève la séance à 20h10.

Le Secrétaire de séance

M. Vincent CARRÉ

